Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Revue Bimestrielle – Tweemaandelijks Tijdschrift

218

Janvier – Januari 2008

UCCLENSIA

Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 02-376 77 43
CCP 000-0062207-30

Janvier 2008– n° 218

Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 02-376 77 43
PCR 000-0062207-30

Januari 2008– nr 218

Sommaire – Inhoud

Édition: Jean Lhoir

Une bannière de l'Harmonie St Roch sauvée par notre Cercle
Clémy Temmerman **3**

Nr 10 Creetmolen, Liefkenshoekmolen, Craytmolen, Ouerste molen of Overste molen
Raf Meurisse **19**

Souvenirs d'école pendant la guerre
Jean Lowies **25**

En couverture: Bannière de l'Harmonie St Roch
(photo Maria Springael)

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique - services de l'Éducation permanente et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles-Capitale et de la commune d'Uccle

Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement plus de 400 membres cotisants.

À l'instar de nombreux cercles existant dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, édition d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue ‹*UCCLENSIA*› qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode-Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:
Jean M. Pierrard (président),
Patrick Ameeuw (vice-président),
Éric de Crayencour (trésorier),
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire),
André Buyse, Leo Camerlynck,
Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,
Stephan Killens, Jacques Lorthiois,
Raf Meurisse, Roger Schonaerts,
Clémy Temmerman,
Louis Vannieuwenborgh, André Vital.

Siège social:
rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles
téléphone: 02-376 77 43
CCP: 000-0062207-30

Montant des cotisations

Membre ordinaire:	7,50 €
Membre étudiant:	4,50 €
Membre protecteur:	10 € (minimum)

Prix au numéro de la revue Ucclensia: 3 €

Une bannière de l'Harmonie St Roch sauvée par notre Cercle

Clémy Temmerman[1]

Les témoins de l'Histoire en général et de l'histoire locale en particulier connaissent souvent un destin mouvementé, voir inattendu. À preuve cette bannière d'une société musicale du XIX^e siècle placée sous le patronage de St Roch et qui se retrouva convertie en élément décoratif dans une discothèque anversoise à la réputation sulfureuse, le *Zillion* ...

RAPPELONS que l'*Harmonie St Roch* cessa ses activités il y a une quarantaine d'années. Monsieur J.M. Pierrard, président de notre tout jeune Cercle, prit alors contact avec les responsables de cette société, qui lui confièrent une (autre) bannière ainsi qu'un petit tableau représentant St Roch, que notre Cercle déposa par la suite dans la chapelle N.D. des Affligés, chaussée de Stalle. Une autre bannière, de même que les hampes assorties, est conservée au siège du Cercle. Quant à la très belle statue de St Roch de la chapelle, elle appartenait, elle aussi, à l'Harmonie et est donc également passée sous la responsabilité du Cercle. Ces quelques préliminaires expliquent l'intérêt du Cercle pour tout ce qui touche à l'Harmonie St Roch.

Aussi, grande fut notre surprise lorsque, fin octobre 2004, nous avons reçu une lettre émanant de M. Martroye de Joly, dans laquelle l'échevin nous informait aimablement d'un courrier concernant une bannière de l'Harmonie St Roch échouée ... en Flandre!

Nous n'avons pas tardé à connaître le parcours original de l'objet et nous ne voulons pas vous en priver. Jugez-en plutôt: après de nombreux démêlés avec la justice, la discothèque anversoise *Zillion* fit faillite; son mobilier fit l'objet d'une vente publique et la bannière fit partie d'un lot de «curiosités» bientôt revendu à un collectionneur, M. Van Achten, habitant Bassevelde (Flandre Orientale) et lui-même membre de l'harmonie locale, placée sous le patronage de Ste Cécile. C'est lui qui eut l'idée de prendre contact avec nos autorités communales et de proposer la bannière à des conditions fort raisonnables, à savoir 100 euros, la somme déboursée pour son acquisition!

Évidemment, la bannière avait quelque peu souffert au cours de son existence mouvementée ...

Notre trésorier M. Éric de Crayencour, se rendit sur place pour examiner la bannière et conclut que moyennant une restauration bien menée, elle constituerait sans conteste un témoin précieux de notre histoire locale. Sur ses conseils, notre Cercle acquit la bannière qui portait deux dates permettant de la situer dans le temps: 1820–1895. Cependant, M. Van Achten exprima le souhait de conserver la bannière à Assenede jusqu'en 2006, où elle figurerait à une exposition dans le cadre du centenaire de l'Harmonie Ste Cécile. Il fut également décidé que la bannière nous serait remise lors d'une petite cérémonie présidée par le bourgmestre de Assenede (à laquelle Bassevelde est rattachée) et en présence des membres du

1 Licenciée en Histoire de l'Art et en Archéologie UCL. Administrateur du Cercle.

Remise de la bannière à Bassevelde

cercle d'histoire locale et de ceux de l'harmonie.

C'est ainsi que nous ramenâmes la bannière à Uccle, après un radieux et très sympathique dimanche passé à Bassevelde, le 19 juin 2006.

Il fallut ensuite se pencher sur le problème de la restauration si l'on voulait assurer la survie de notre acquisition. Renseignements pris auprès de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (IRPA), nous avons été orientés vers M^me^ Maria Springael, restauratrice de textiles établie à Hal.

Après avoir examiné notre bannière, elle a dressé un rapport qui nous permettait d'avoir une idée précise de l'état de la pièce et des interventions à envisager. Nous vous en proposons ici de larges extraits. Les photos qui accompagnent le texte ont été fournies par la restauratrice.

Dans l'atelier de restauration. À gauche, Maria Springael
Photo: St. Killens. 15-5-2007

Description

Il s'agit d'une bannière de forme losangée, en velours de soie brun-rouge, comportant en son milieu un médaillon ovale appliqué avec une représentation de St Roch. Elle mesure 106 × 106 cm et est encore partiellement ornée de franges en fils métalliques répartis sur tout le pourtour.

Au-dessus du médaillon, un phylactère (appliqué) porte l'inscription «Harmonie», surmonté d'un écu de fantaisie portant le lion belge posé sur la devise «l'Union fait la Force» et sommé d'une couronne. Sous la mention «Harmonie», on découvrira la trace d'une autre inscription «Fanfares». Au bas du médaillon, il y avait jadis un autre phylactère (appliqué) portant, lui aussi, une inscription qui n'est malheureusement plus identifiable.

Il reste cependant une inscription brodée en fils dorés mentionnant «Uccle», sous laquelle se déploie un très beau décor brodé composé de rinceaux encadrant un trophée de cuivres. Ces rinceaux remontant vers les côtés de la bannière; dans les angles figurent, à gauche, la date de 1820 et, à droite, celle de 1895, toutes deux brodées en fils dorés.

Les différentes broderies sont réalisées en fils de métal ou de coton. À la base de la bannière, on relève encore une discrète broderie qui mentionne la maison qui l'a confectionnée: A. DENIS. BRUXELLES.

En ce qui concerne le médaillon, il s'orne d'une broderie en fils de métal; son pourtour est rehaussé de cabochons en verre coloré et de petites perles. L'ensemble de ces éléments se détache sur un fond textile en fort mauvais état. Enfin, la bannière est doublée de soie rouge.

Relevé des dégradations

Toute la surface de la bannière est maculée de salissures. La doublure comporte plusieurs déchirures et lacunes. De surcroît, la bannière est déchirée à divers endroits et présente d'importantes lacunes, principalement dans la partie supérieure et sur les côtés.

Le velours est, par ailleurs, très usé, ce qui fragilise certaines plages. Le velours souffre

aussi d'une série de faux plis. Enfin, on relève également d'anciennes restaurations.

Quant au médaillon, son fonds en drap doré est fortement endommagé. Les fils utilisés pour la figure de St Roch sont oxydés et détachés à plusieurs endroits sur le pourtour. On relève également de nombreux fils de soie défaits. Toutes les broderies en relief présentent un aspect terni, gris, en fonction de leur encrassement. Dans le bas, elles sont détachées à différents endroits. Les franges sont, elles aussi, ternies, abîmées, incomplètes et manquantes en divers points.

Restaurations à envisager

Il fallait évidemment commencer par un nettoyage de tous les éléments pris séparément, ce qui signifiait que la bannière devait être démontée: le fond proprement dit, la doublure, les différentes inscriptions et autres éléments décoratifs brodés, le médaillon, les franges, chaque pièce fera l'objet d'un minutieux (et patient!) nettoyage en profondeur.

On utilisera pour ce faire un aspirateur pour ôter, dans un premier temps, la poussière en surface. Ensuite, il faudra enlever, autant que faire se peut, l'oxydation qui ternit … Les perles en verre coloré seront dégraissées, tandis qu'on pourra faire appel à des produits chimiques pour nettoyer les franges et les éléments en passementerie (galons).

Les fonds des inscriptions (Harmonie et Uccle) devront être renforcés par des petits points de fixation en fils de soie doubles que l'on choisira d'une couleur semblable aux fonds.

Le démontage du médaillon a permis de découvrir, sur le carton de support, un petit texte écrit au crayon, en français, qui comporte manifestement des directives à l'intention de la brodeuse chargée du travail: *«La jambe est absolument trop nue, faites descendre la broderie plus bas dans votre modèle … fait en brocate ceci est plus joli, mais ils ne veulent pas cette jambe nue»*.

Le fond de la broderie est constitué de drap d'or, en très mauvais état. Aussi a-t-on opté pour un remplacement par un tissu aussi ressemblant que possible. Il a fallu ensuite fixer la broderie et les fils de métal formant le contour de la figure de St Roch.

Puis, ce fut ensuite le tour des perles qui entouraient les cabochons du pourtour. Là encore, il fallut fixer et compléter. Enfin, l'un des cabochons manquait: on le remplaça par du tissu de même couleur.

Pour ce qui regarde le fond de velours de la bannière proprement dite, on s'est efforcé de combler les lacunes pour lui redonner à la fois un aspect esthétique satisfaisant et une solidité suffisante. Pour ce faire, le choix s'est porté sur l'emploi d'un tissu de lin teint dans une nuance approchante de la couleur du velours.

Il restait alors à tout remonter. Dans ce cadre, on renouvela également la doublure. De même, il fut décidé de refixer les franges en ne garnissant que les deux côtés inférieurs de la bannière, de manière à obtenir un meilleur tomber. À cette occasion, les deux glands furent restaurés à l'aide de pièces anciennes récupérées.

Il fallut ensuite songer à la meilleure manière de présenter l'œuvre pour l'avenir. Ici encore, il faut réfléchir en termes de conservation à longue échéance.

Aujourd'hui, la bannière est fixée sur un panneau de polycarbonate perforé, de manière à assurer une circulation d'air suffisante autour du tissu, tout en le préservant de la poussière. Ce panneau est revêtu d'une couche d'ouate synthétique (neutre), elle-même isolée de la bannière par un tissu de lin.

La dernière étape consistera à faire réaliser un cadre approprié pour présenter la bannière, que nous espérons pouvoir installer dans la chapelle de la rue de Stalle. Des démarches sont en cours auprès de la Fabrique d'Église de Saint Pierre. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant à ce sujet.

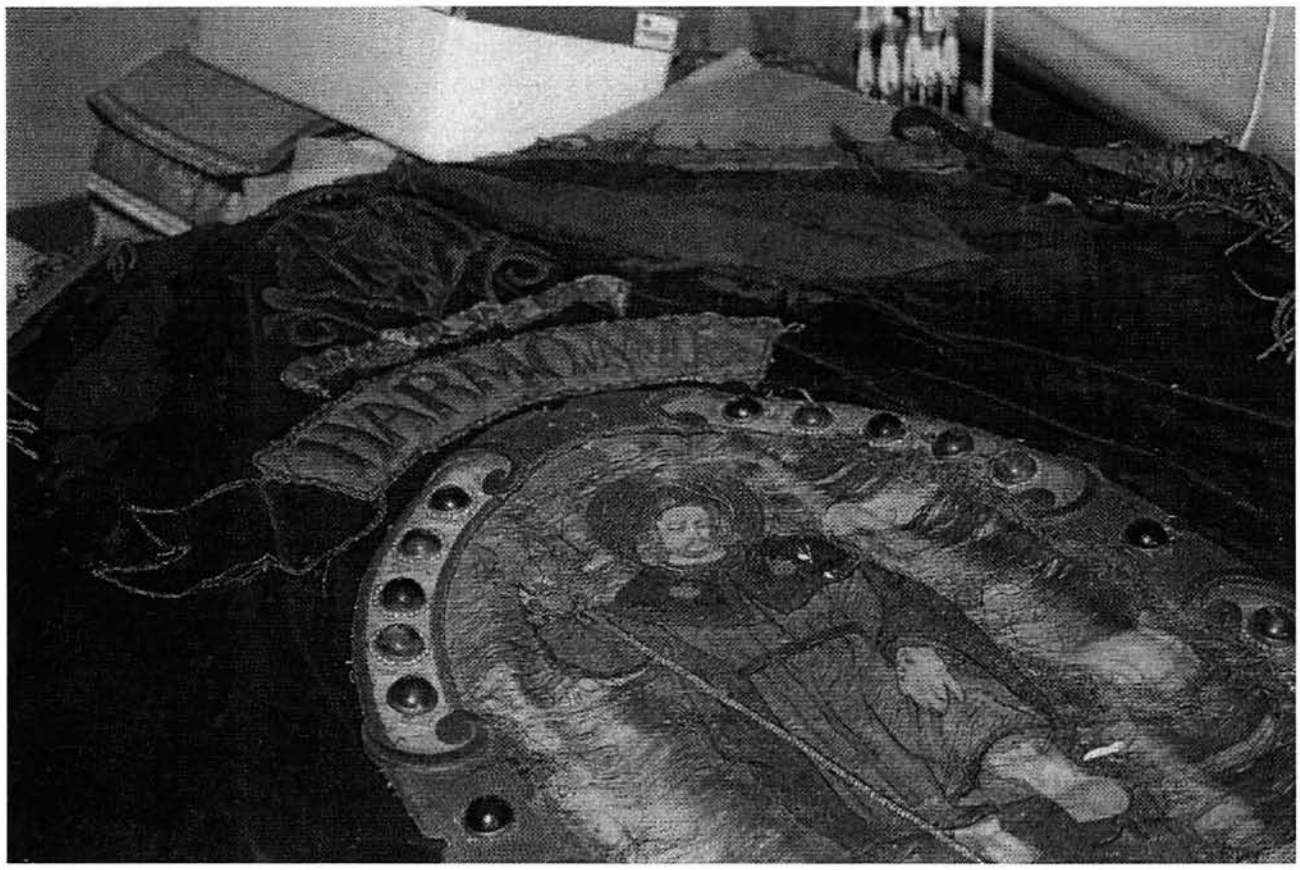

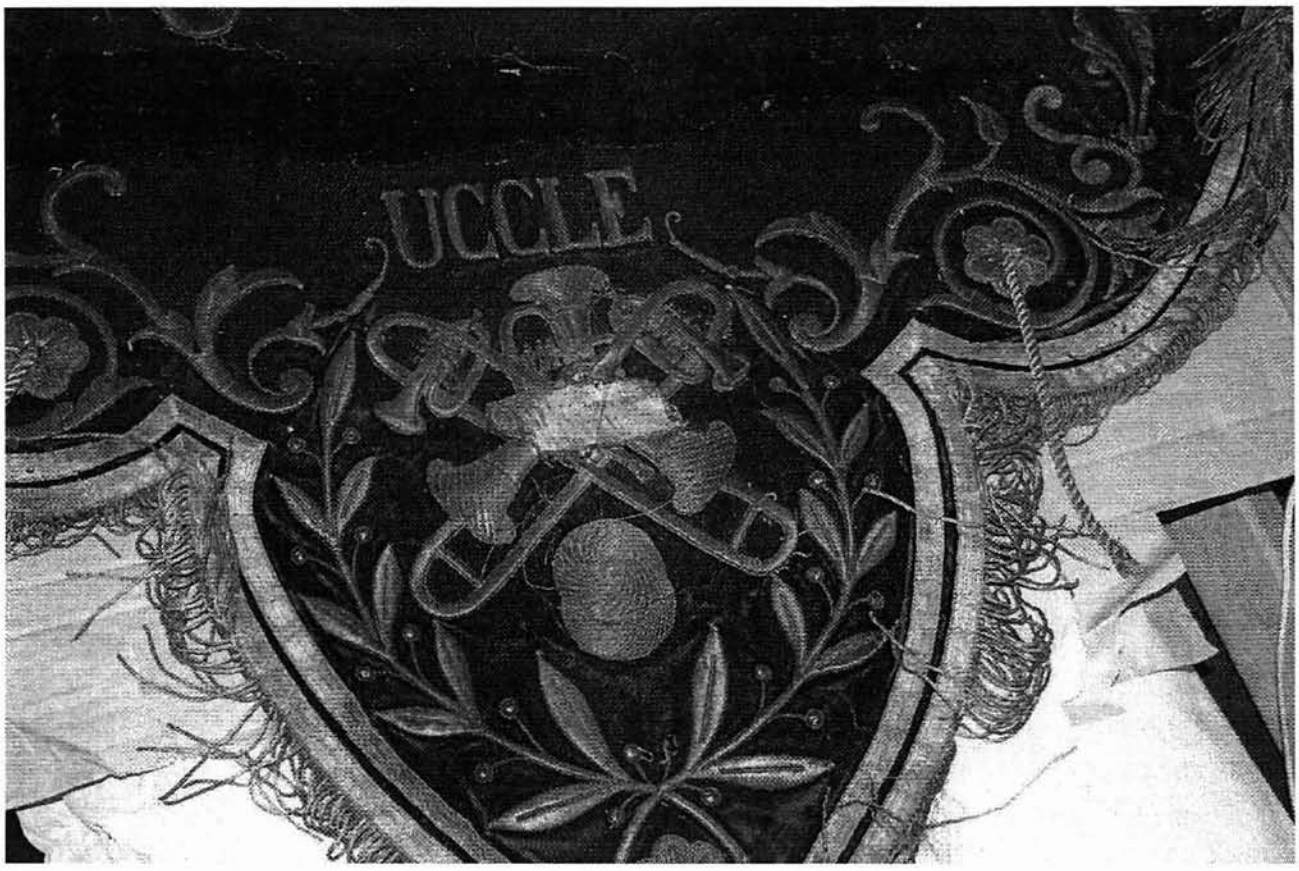
UCCLE

1895

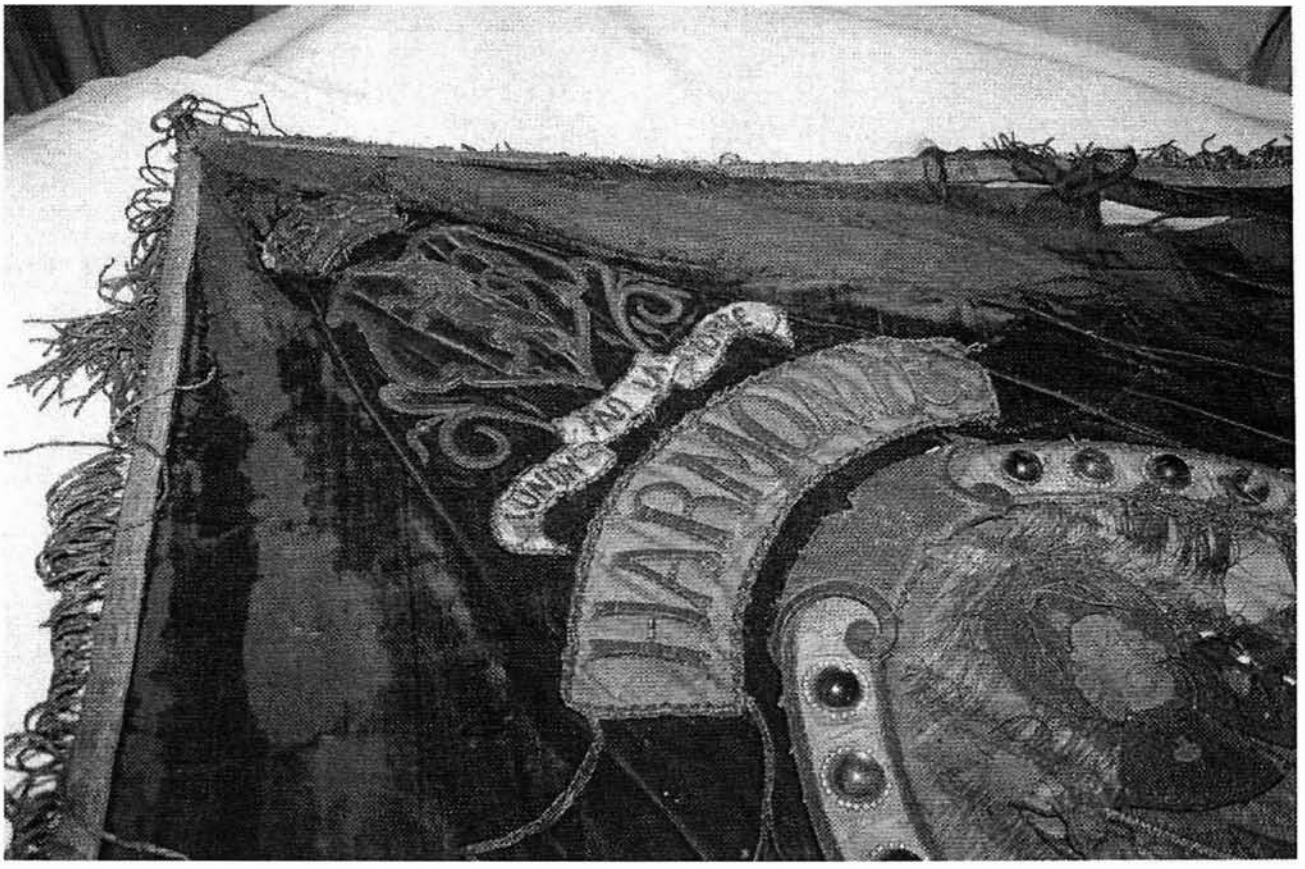

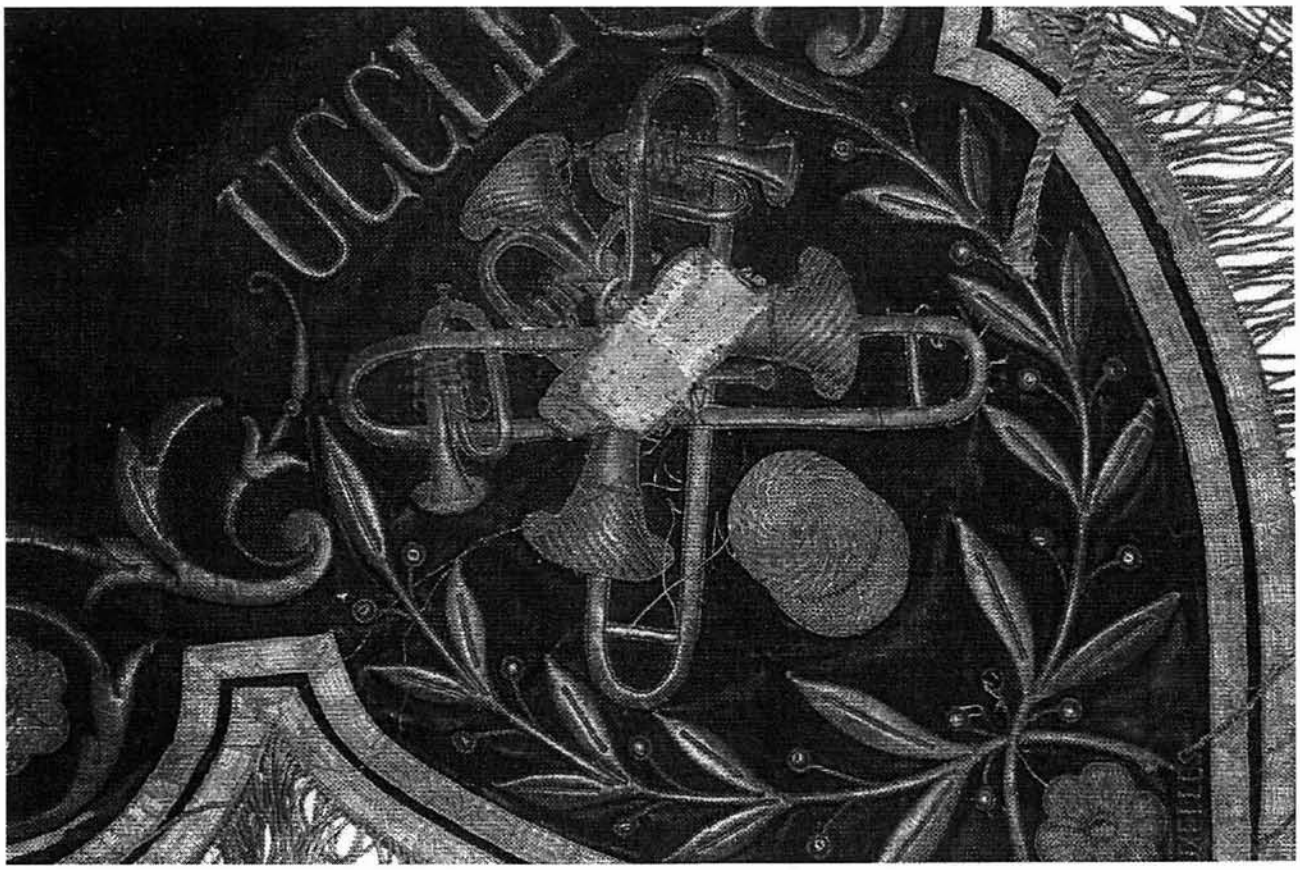

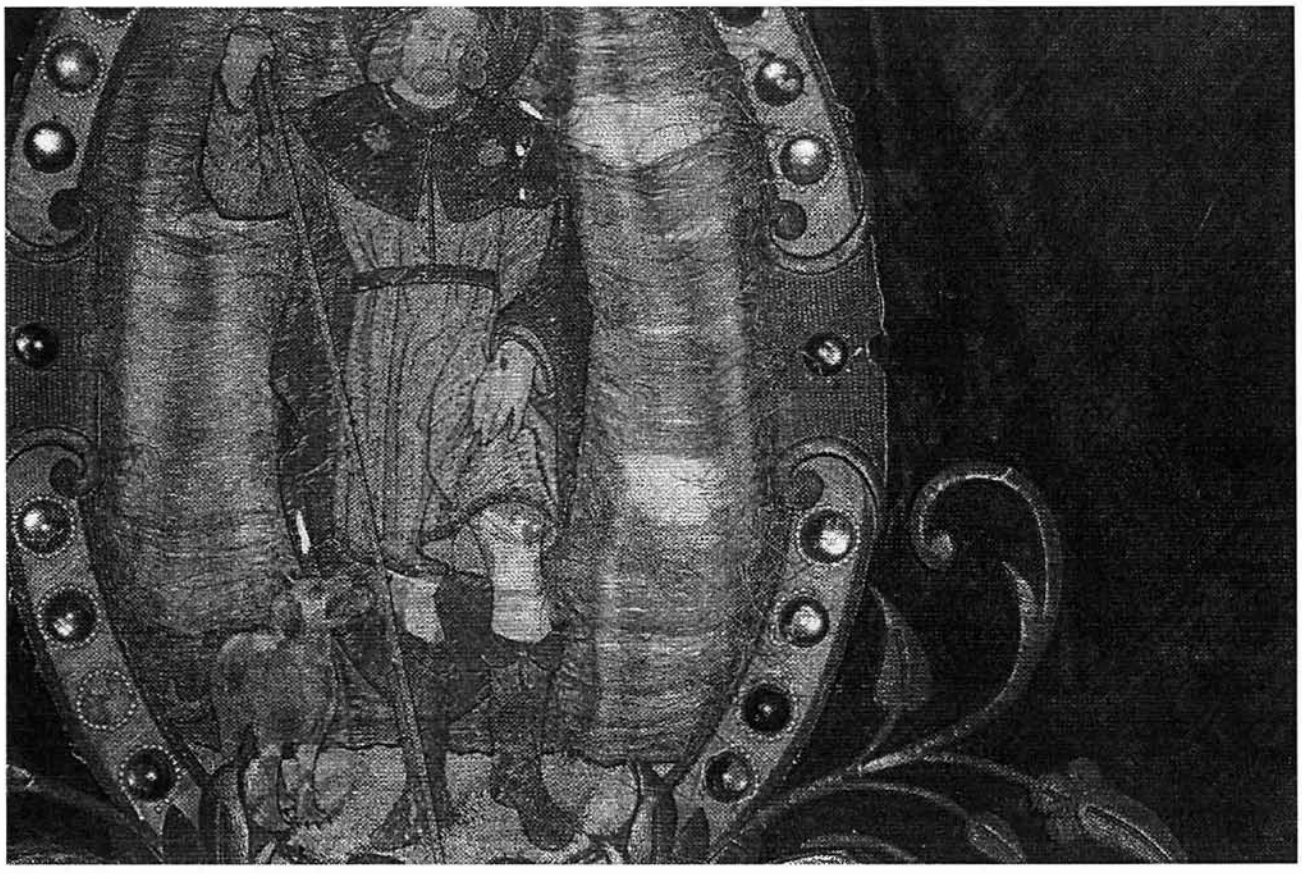

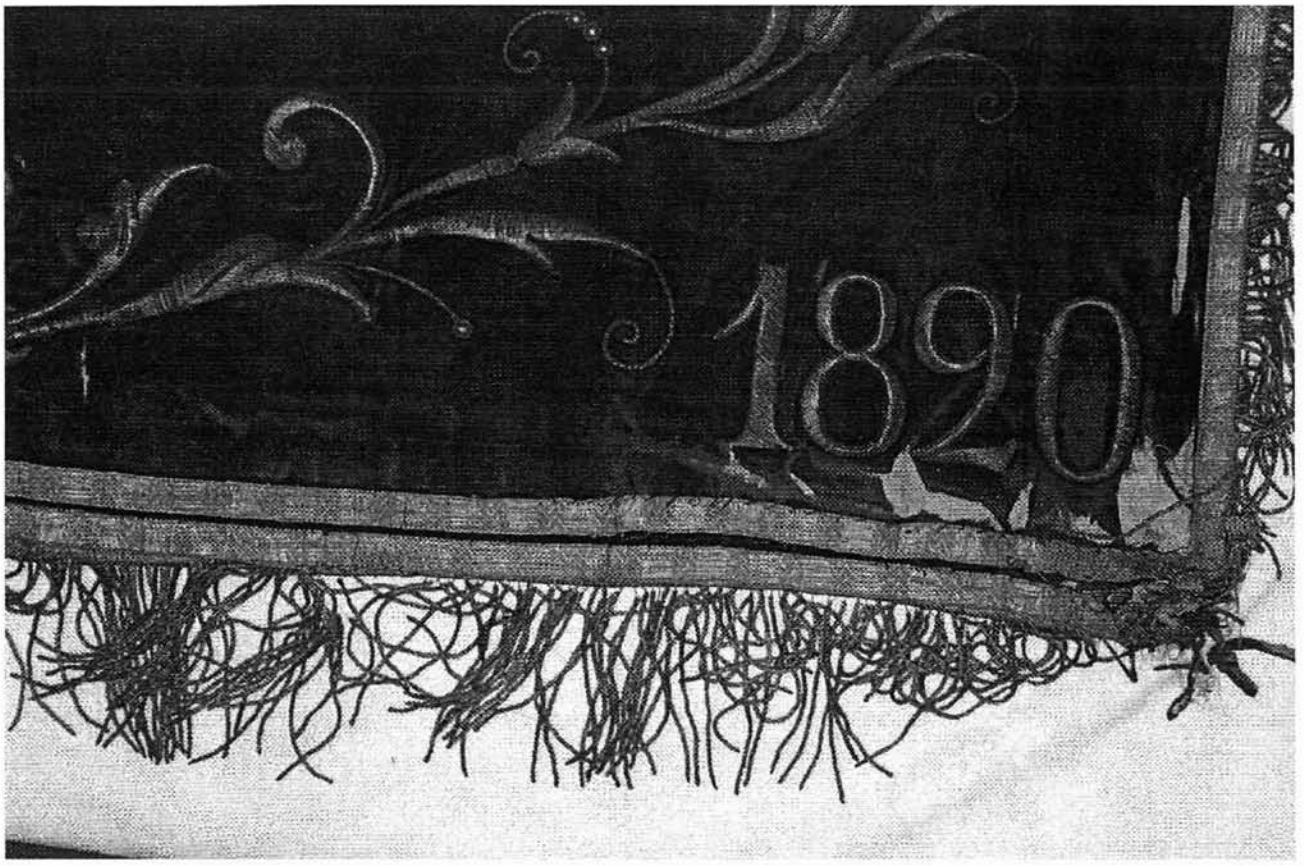
1820

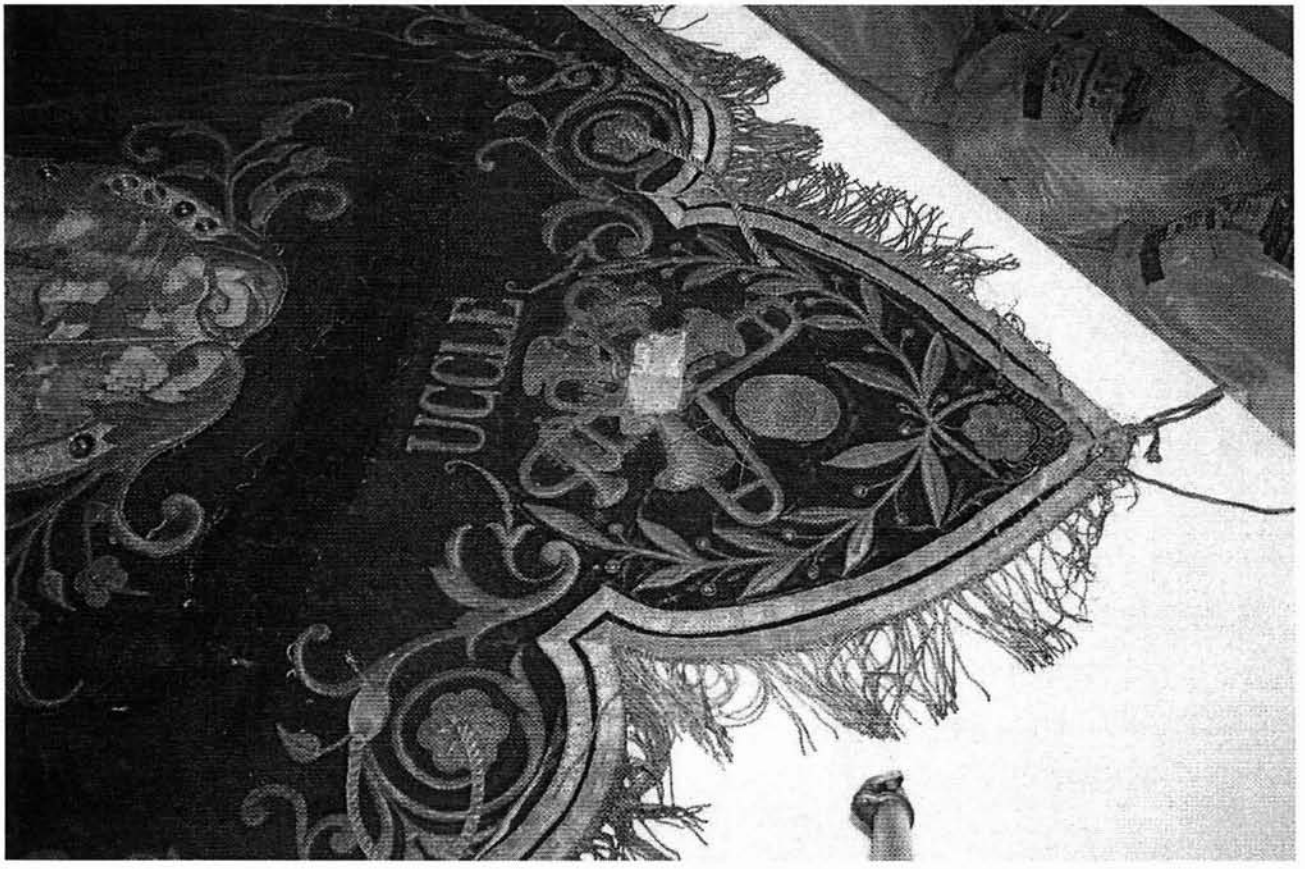
UCCLI

1820

BRUXELLES

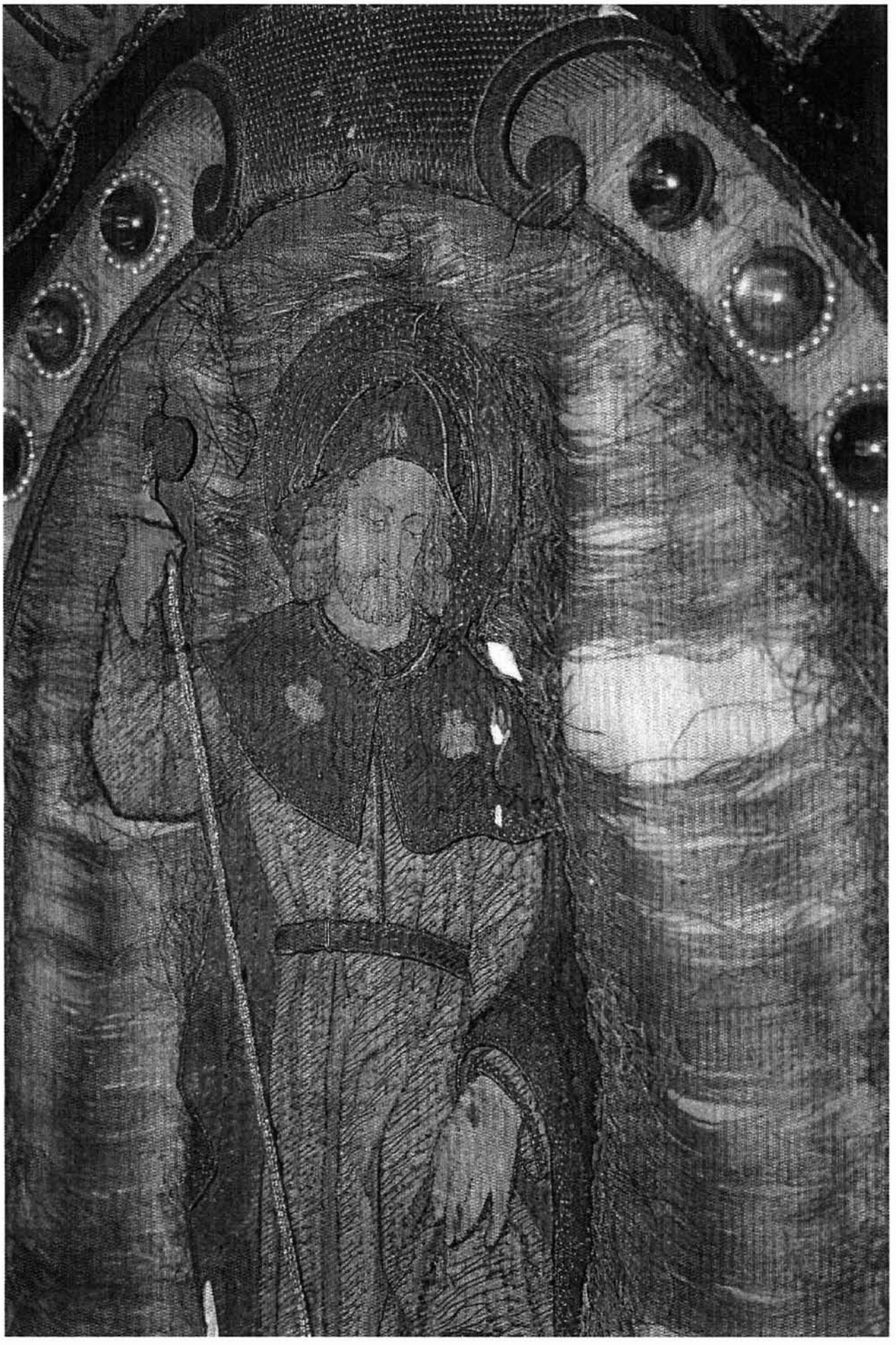

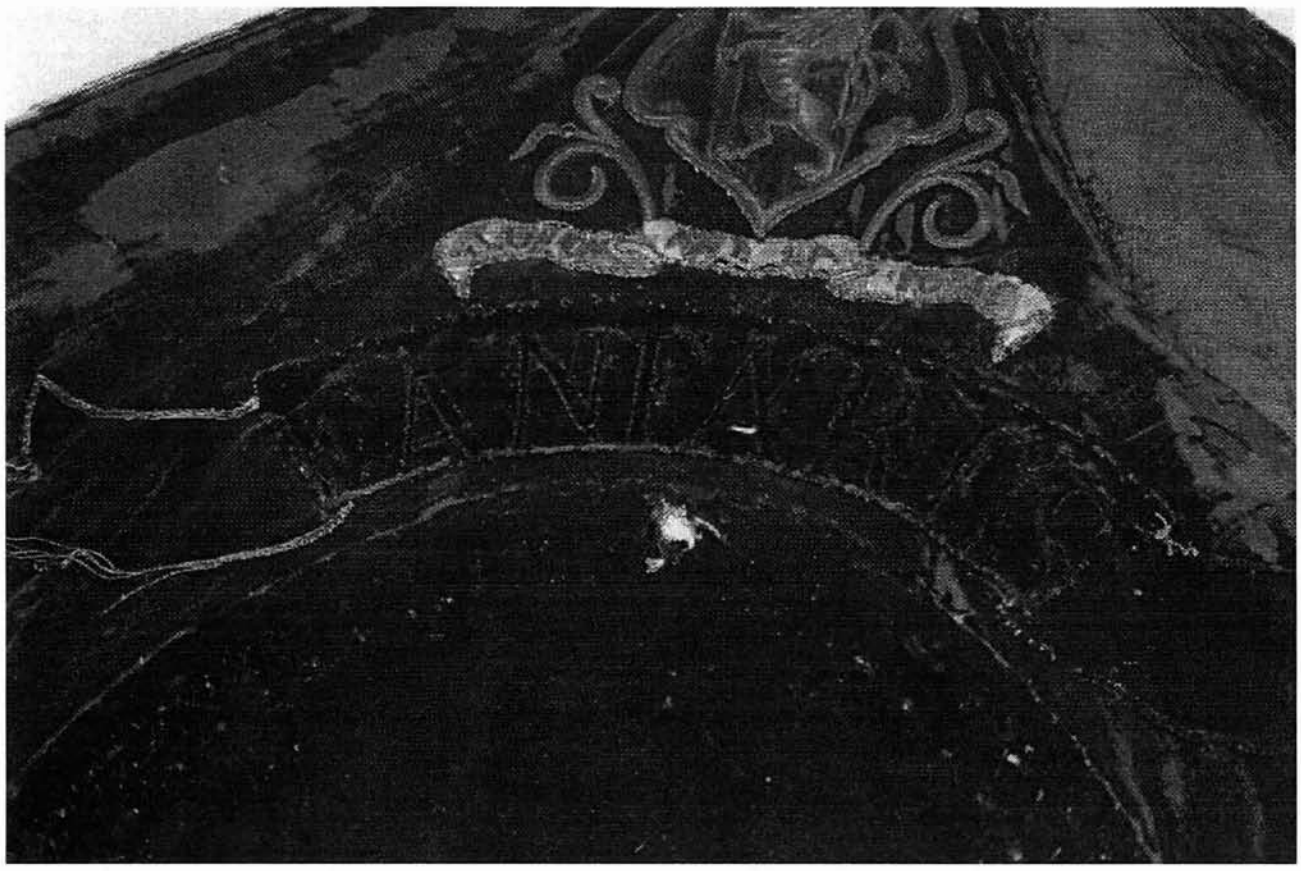

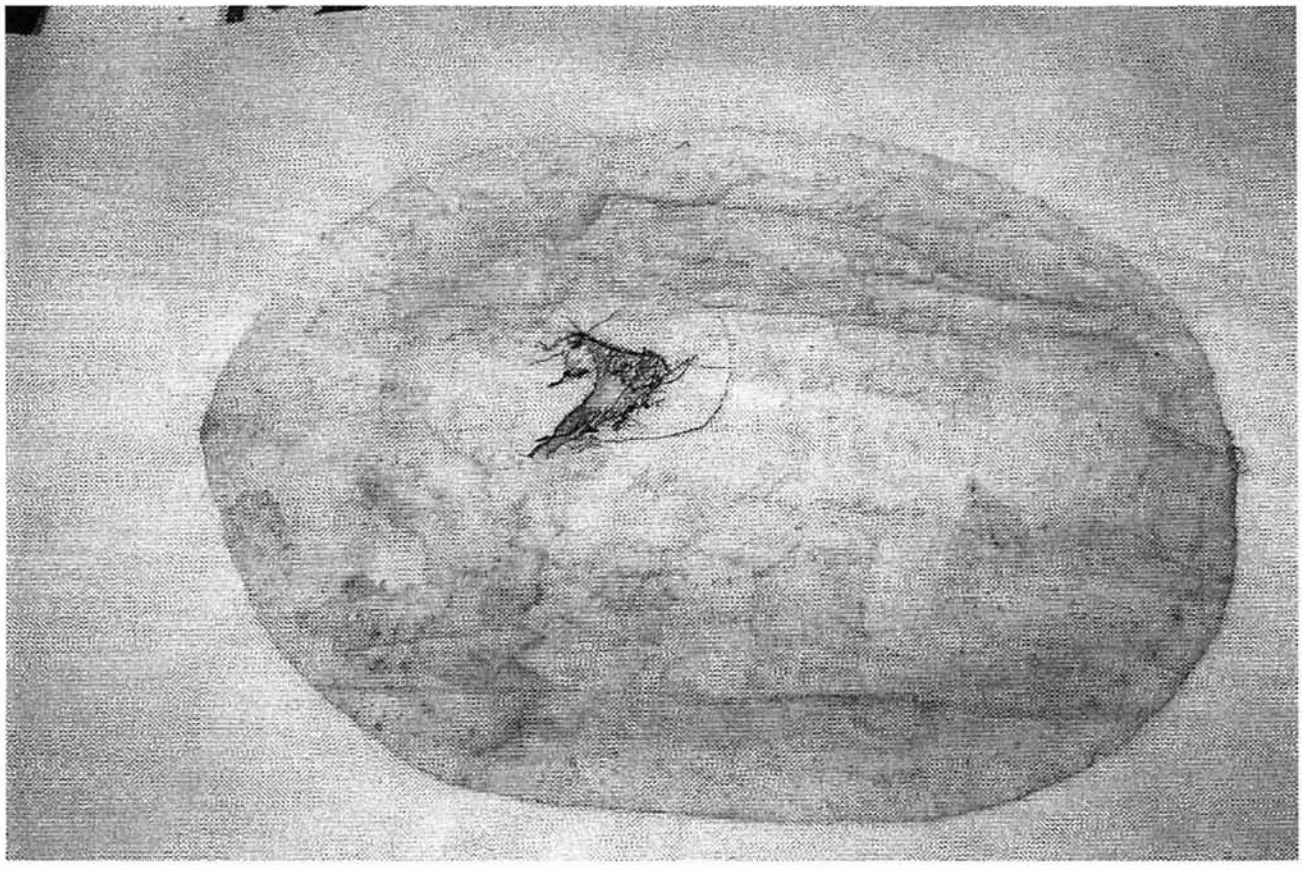

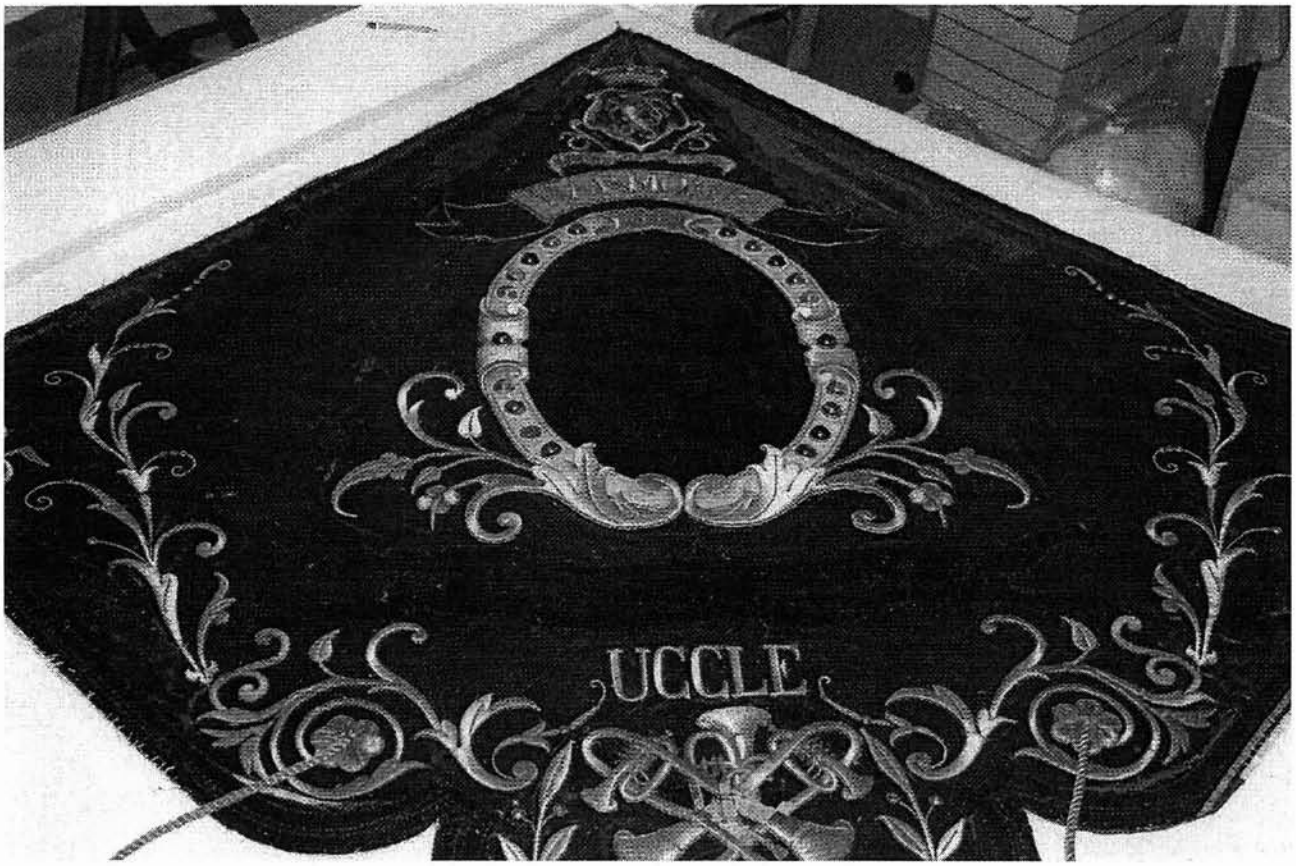
UCCLE

UCCLE

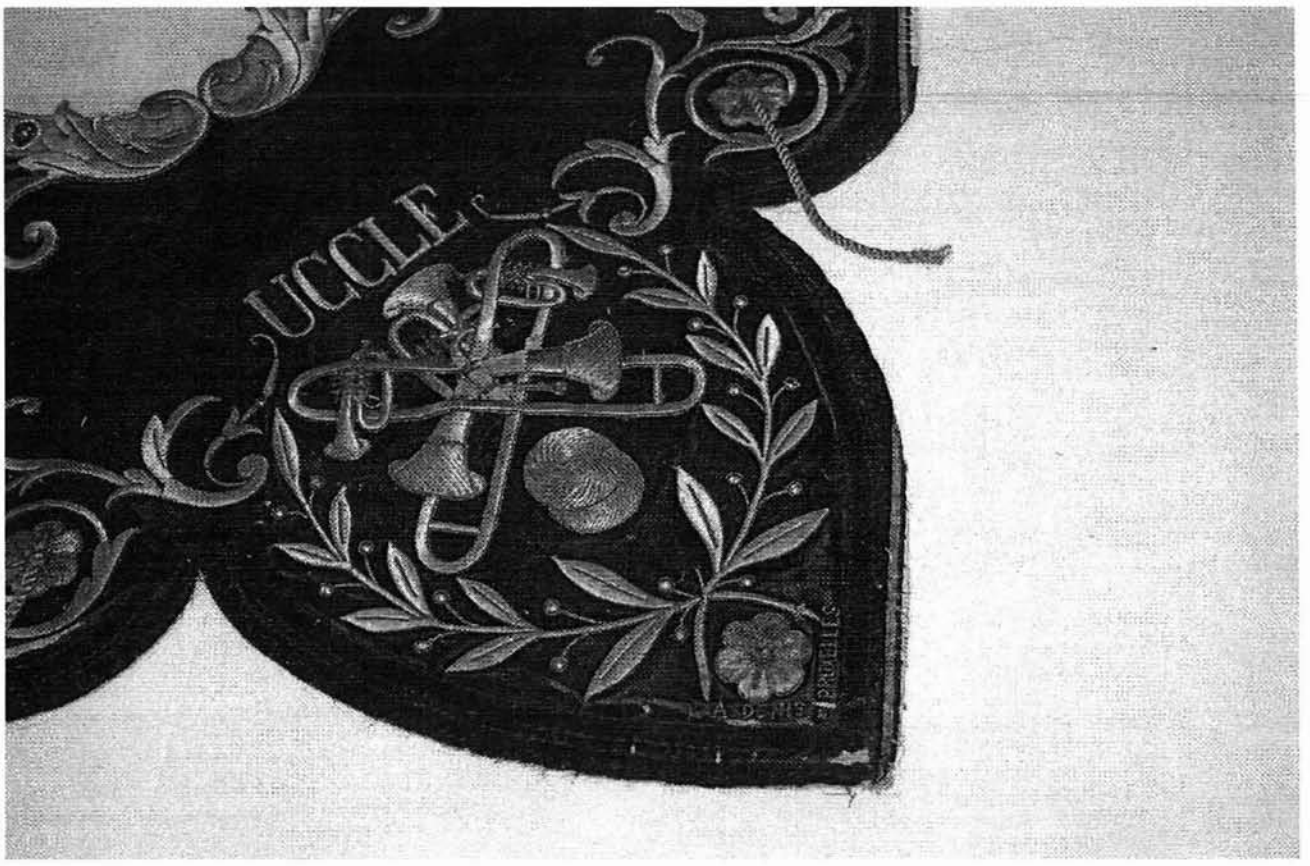
UCCLE

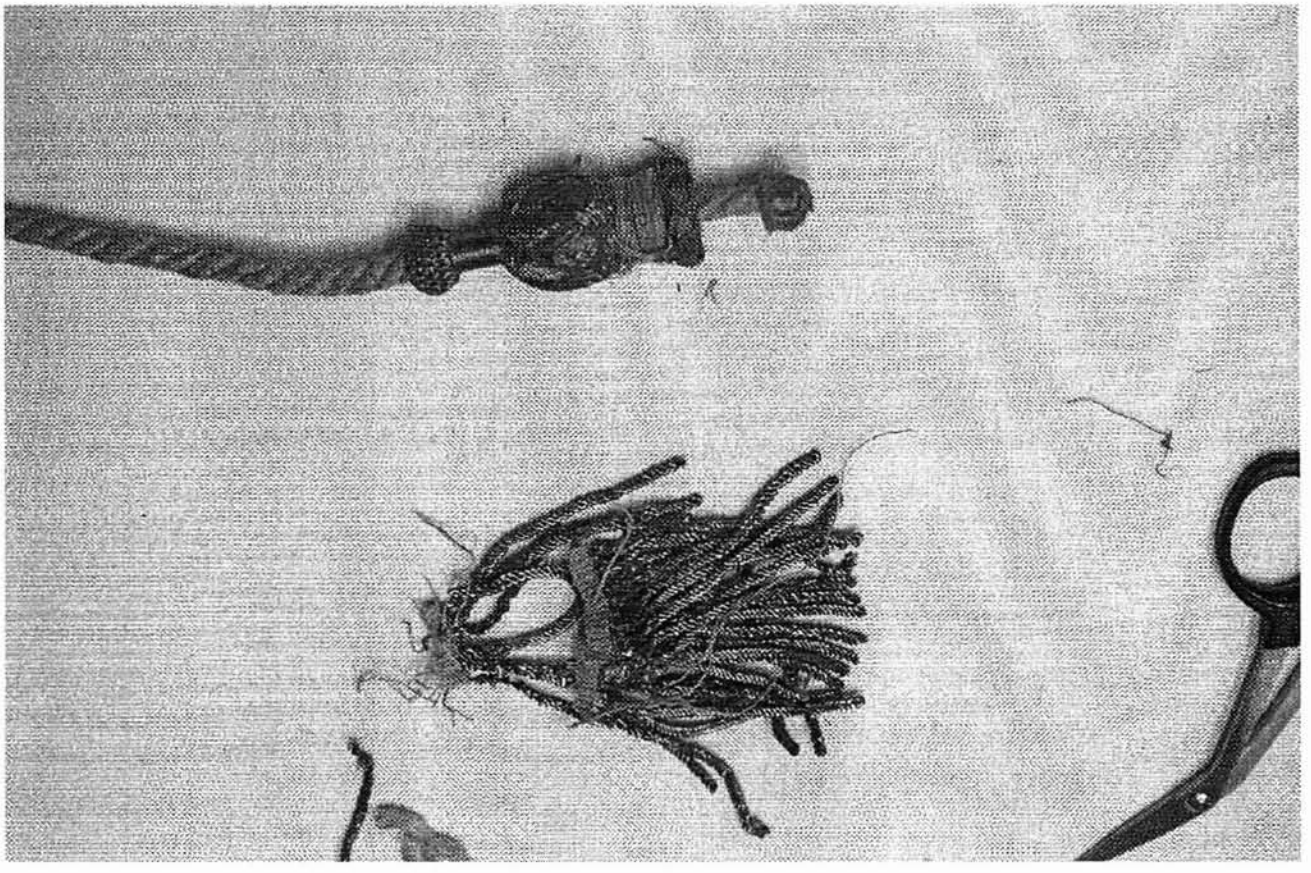

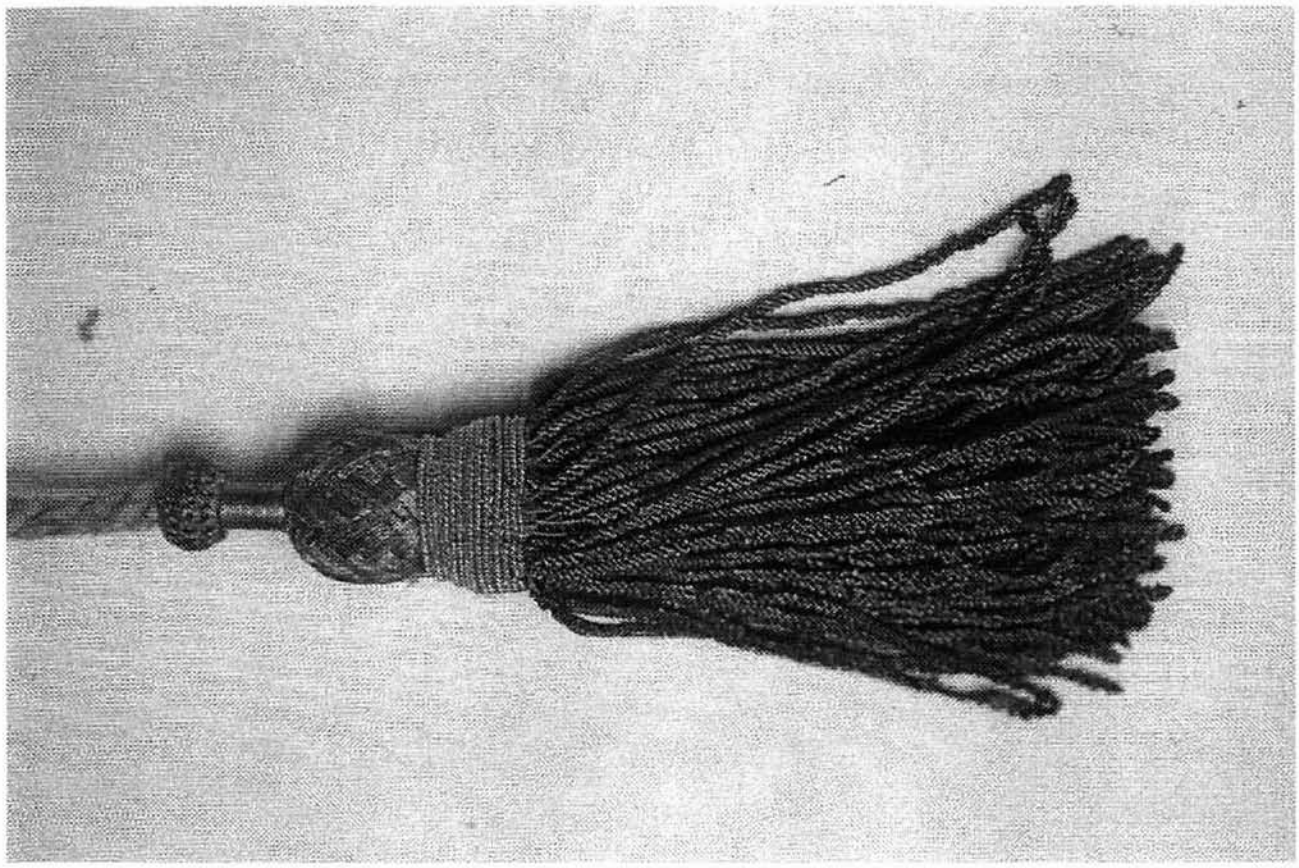

Nr 10 Creetmolen

Liefkenshoekmolen, Craytmolen, Ouerste molen of Overste molen

Raf Meurisse

GELEGEN aan de hoek van de Vergeet-mij-nietjesstraat, de Keyenbemptstraat en de Sterstraat. Aangeduid op de plannen van V.D.M. en Popp onder nrs 221 tot 224, later onder de nrs 164 en 165. Topographisch komt de naam voort van schreeuwen, kreten geven maar hier zal het meer zijn, het geluid van ijzer en staal te slijpen, want in begin was het een slijpmolen. Was later ook gekend als het zwart poederfabriek, gesticht door Isabelle Constance Clabos; er was in 1818 een ontploffing in de fabriek, achteraf kreeg men geen toelating meer om de fabriek verder uit te baten, en alles werd verhuist naar Casteau, later beter gekend onder de naam van PRB of *Poudreries Réunies de Belgique*.

Een heel bijzonderheid aan deze molen, men werkte er met 2 waterraderen, later verandert in een wat groter waterrad. De molen was gelegen aan de linkeroever van de Geleitsbeek.

Creetmolen (Pol Craps)

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1310	1317		Henry de Neckersgat en zoon
1330			
1350			
1370			
1400			
1420			
1440	1440	eigenaar	Heer van Stalle (Crokaert)
1470			
1500			
1530			
1550	1552	verkoop	aan Adriaan de Reys–de Marie du Risoit
		erfenis	Anne de Reys–Pierre de la Grève
1560	1563		was een slypmolen geheten Creetmolen (Van Loey)

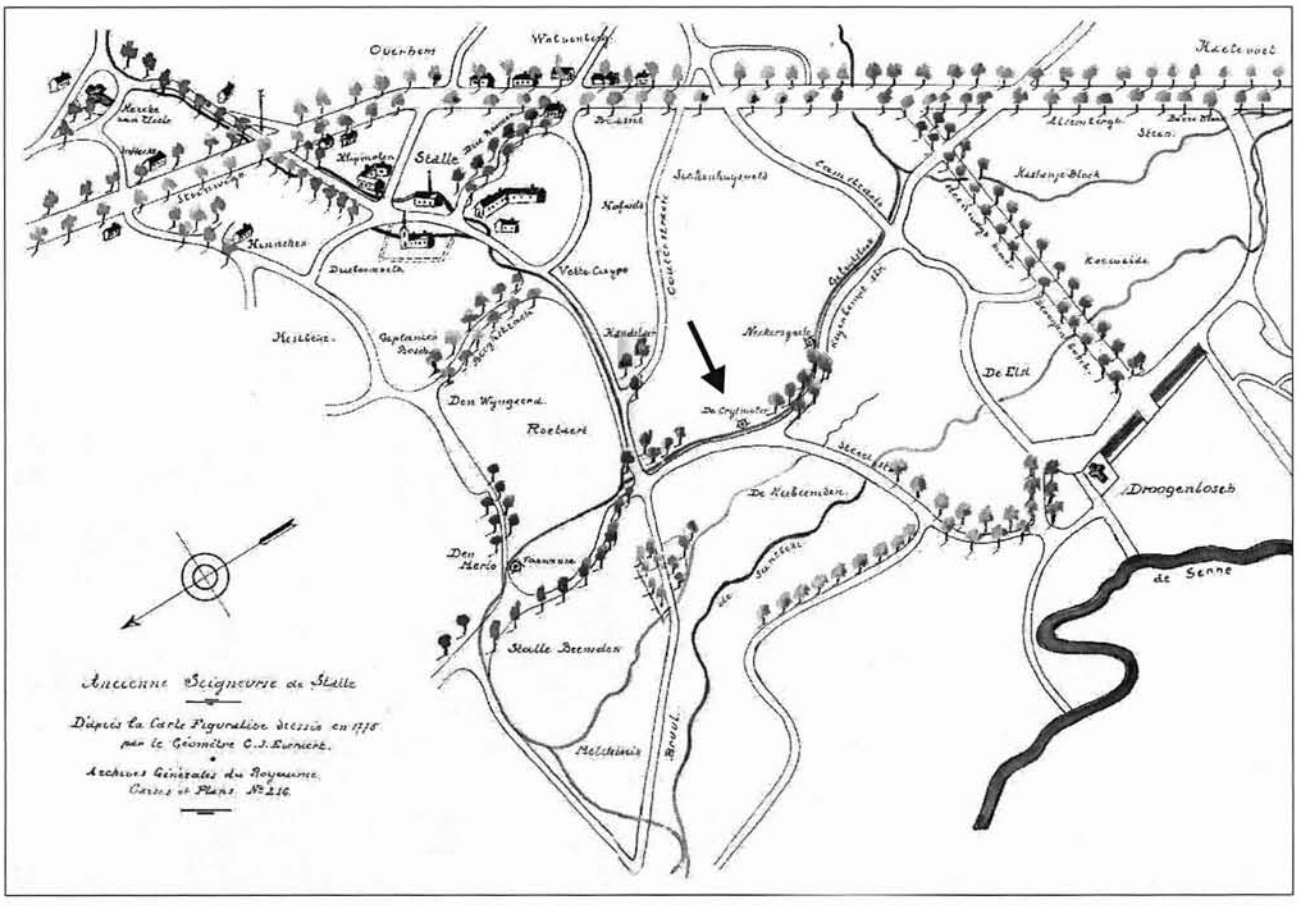

Ancienne Seigneurie de Stalle

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1600			
1620			
1630	1633	eigenaar	Madame de Rossignies van de familie van de Heren van Stalle handeld als Anne Jeanne de Davre
1650	1652	verkoop	aan wed. Agnes de Davres de Sainte-Aldegonde huurcontrakt van 9 jaar voor Jean Wets–Vleminckx Elisabeth (1ste huwelijk) ° Ukkel 28-2-1602, ✞ Ukkel 5-1-1664, × Ukkel 24-6-1625
	1652	verkoop	
1660	1667	erfenis	door testament aan kleinzoon van Adriaan de Reys: Ferdinand de le Grève
1670	1675		uitbater: Jean de Keyser–Vleminckx Elisabeth (2de huwelijk)
1680	1686		werd graanmolen
	1688		uitbater: Jean De Beyser–Vleminckx Elisabeth (3de huwelijk) 6 jaar huurcontrakt
1690	1693		met proces erfgenamen om erfdeel: Ferdinand-Louis de la Grève, advokaat
1700			
1710	1713	erfenis	aan dochter Marie Petronella de la Grève

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1720	1720	erfenis	aan: Marie-Thérèse de Benoit wed. Catherine de Benoit–Anne de de Renonville Claire-Anne de Benoit
1730	1730	verkoop	aan Jean Parys–de Proost Jeanne
	1738	erfenis	François de Proost, zoon van Jean de Proost, van zijn grootvader Jean Parijs
1740	1740		uitbater: wed. Marie Speekaert van Jean Herinckx
	1749	erfenis	½ voor Marie de Proost–Jean-Baptist van Langenhove ½ voor Francine de Proost, dochter van Jean de Proost
1760	1762		uitbater: Luc Cammaert, is veel ziek verlies inkomen, schrijft om mildering van belastingen

Bij de algemene waterpeiling van de Geleitsbeek en de Linkebeek te Ukkel van 15-4-1885 werd de molen gerangschikt onder het nr 10 genaamd Creetmolen en was gelegen, op 30,39 m boven de oppervlakte van de zee, de merkpunten en de merken van gemelde molen staande op de volgende hoogten boven dezelfde oppervlakte:

- De rooster of sluisbedding van gemeld losspui, op 30,01 m;
- De grond van de waterloop, op 30,07 m;
- Het bovendeel der bovendammen, op 30,68 m;
- Het bovendeel der brug onmiddelijk beneden de molen, op 28,58 m;
- De grond der beek onder bovengemelde brug, op 26,85 m;
- De as der waterraderen, op 28,52 m;
- Het onderste van gemelde raderen, op 27,16 m;
- Het bovendeel van de tweede brug beneden den molen nr 10, op 28,04 m;
- De grond der beek onder dezelfde brug, op 26,77 m;
- Het waterpeil van het losspui, op 27,10 m;
- De rooster van het spui, op 25,76 m;
- De oevers aan de rechterzijde van dit spui, op 27,54 m;
- Het bovendeel der sluis van gemeld spui, op 28,55 m;
- De dorpel van de molendeur, op 29,75 m.

Bronnen

- Archief van de familie Winderickx Edgard.
- *L'Histoire d'Uccle,* ULB Solvay 1958.
- *Ucclensia bimestrieel:* artikels van J. Lorthiois, J. M. Pierrard, H. de Pinchart, R. Meurisse, Nrs 69, 113, 114, 132, 158, 172, 209, 210.
- Y. Lados en anderen *Quelques jalons d'Histoire d'Uccle.*
- Bevolkingsregister en kadastergegevens van de gemeente Ukkel.

Creetmolen (dessin de Pol Craps)

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1770	1778	eigenaar	wed. Jean-Baptist van Langenhove; er zijn 2 waterraderen met 3 paar molenstenen
1780			
1800	1805	erfenis	zoon van Langenhove Clabos Constance begint met zwart poederfabriek
1810	1818		ontploffing in de fabriek
1820	1820		uitbater: met een nieuw waterrad door Jean Baptist Van Heymbeek
	1823	verkoop	aan apotheker Vanderborght van Brussel een huurcontrakt van 6 jaar voor Jean Baptist Van Heymbeek–Clabos Constance × Isabelle, zuster van Constance Clabos oppervlakte 26 a 02 ca
1830	1834	eigenaar	wed. van Langenhove Jean Baptist, eigenaarster te Brussel
1840	1840	erfenis	Gilles Judocus Joannes Philippus, eigenaar te Antwerpen
	1846	verkoop	aan Vande Zanden Philippe, gezant van de "assurance d'Anvers securitas" molenaar: Jean Herinckx
	1848		Deschepper Philip

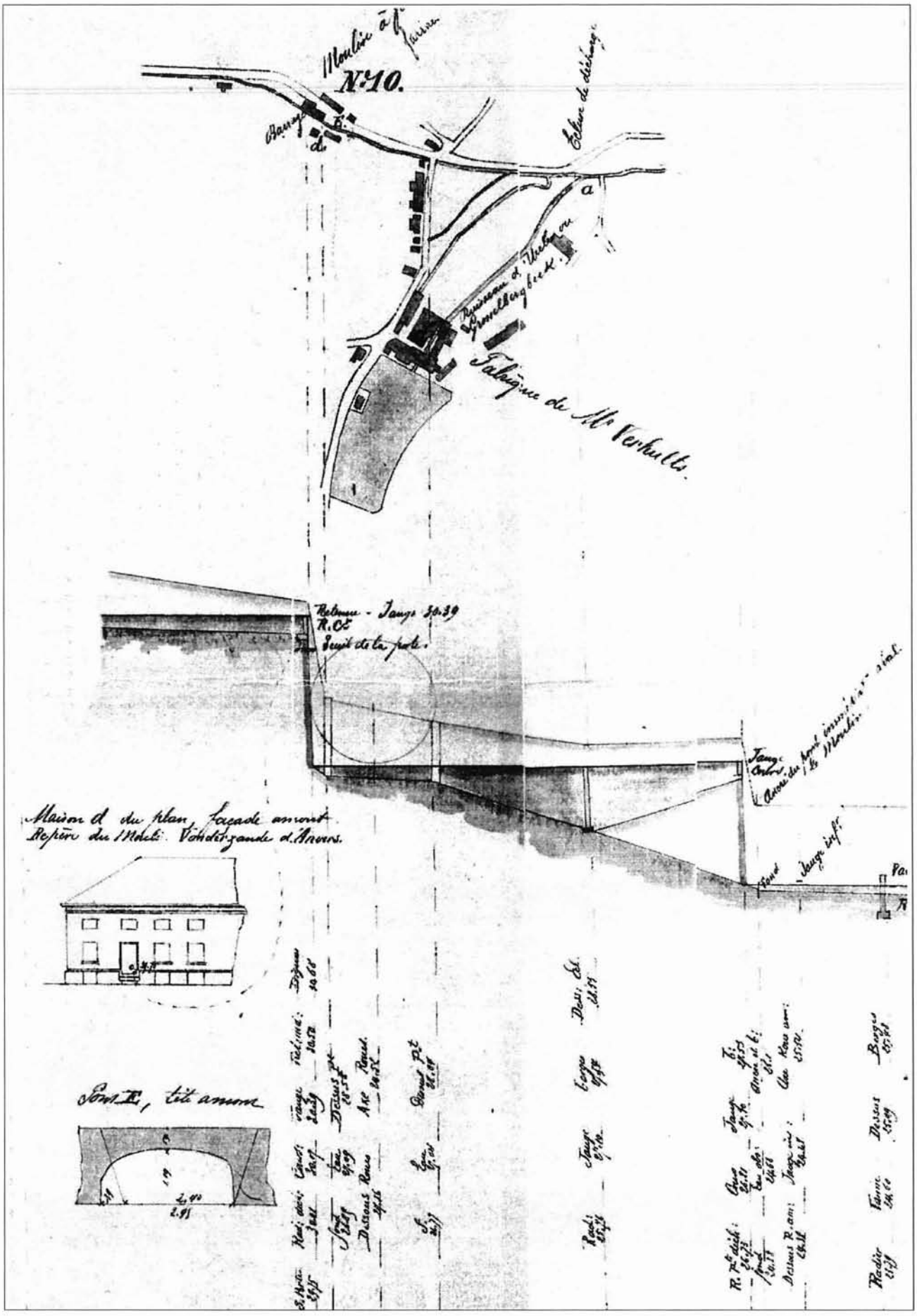

Uit Nivellement du ruisseau Geleytsbeek *(1880)*

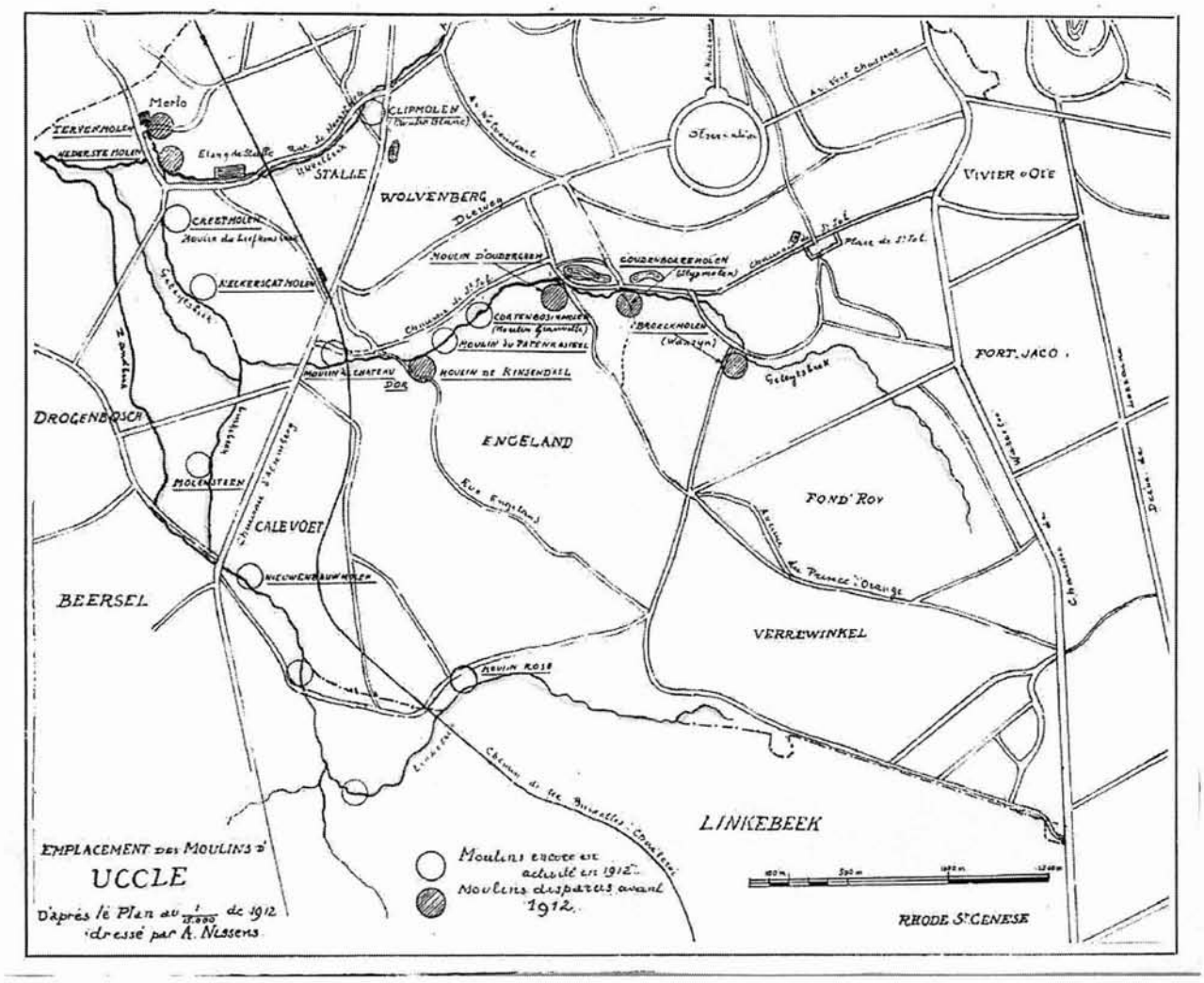

Molen in Ukkel (A. Nissens)

Tijd	Jaar	Categorie	Gebeurtenissen
1850	1852		aanvraag om de 2 waterraderen te vervangen door een waterrad
	1853		herbouwing van sluis; herbouwen van de zijmuren
	1858		men vervangt de 2 waterraderen door een waterrad Van Ruyskesvelde
1860	1863	erfenis	Verhulst Carolus, fabrikant te Ukkel Legt een verbinding aan, naar zijn fabriek om een deel van de Geleitsbeek aan te sluiten op de Ukkelbeek
	1864	maatschappij	Naamloze Maatschappij van Stalle, te Brussel In vorige akte werd beschreven als "pour la fabrication de l'indienne" = fijn bedrukt katoen
1870	1877		veranderd in een schuur, later tot puin gevallen einde van de molen

Souvenirs d'école pendant la guerre

Jean Lowies

L'actuel bâtiment scolaire de la rue Jean Benaets faisait office alors d'école des filles, la crèche contiguë d'école maternelle et au bas de la colline, l'actuelle école maternelle, d'école des garçons.

UNE DÉCEPTION, pour les garçons: l'occupant nazi a jeté son dévolu sur la salle de gymnastique pour y entreposer matériaux et objets militaires divers: couvertures,casseroles, pelles, etc. Le dépôt était gardé par un Allemand âgé, fumeur de pipe. Nous y avions accès en hiver pendant la récréation, où nous pouvions nous chauffer quelque peu entre deux jeux, autour d'un immense poêle bien approvisionné. Le chauffage des classes, par contre, ne laissait pas d'être aléatoire du fait que le charbon disponible allait prioritairement aux autorités d'occupation et à leurs serviteurs belges.

Au départ vers l'école, les élèves se munissaient de leur bûche quotidienne pour ravitailler le poêle pour la journée. La déposer à côté du poêle dès l'entrée en classe, comme une offrande, était devenu un petit rituel coutumier. Je revois encore les élèves, cartable au dos et bûche serrée sur la poitrine par leurs petites mains, arpentant vaillamment les pavés du chemin de Nivelles.

Courage politique contre collaboration avec l'occupant

Au cours des années 1930, Florimond Grammens, membre du Davidsfonds, s'était fait connaître pour son hostilité à la langue française et les badigeonnages dont il enduisait diverses inscriptions publiques et privées formulées en cette langue.

Il sera élu démocratiquement député en 1939 sur la liste du Vlaams nationaal verbond[1] parti nationaliste du nord du pays qui collabora évidemment avec l'occupant nazi pendant la dernière guerre 1940–1945. Les nazis le désignèrent pour présider une «Commission linguistique» qui aurait à diligenter la flamandisation de la région bruxelloise.

«16 000 leerlingen moesten van Franse naar Nederlandse klassen overgeplaatst worden in de Brusselse agglomeratie en min of meer 4000 leerlingen in de tweetalige taalgrensgemeenten.»[2]

1 Le parti, le VNV a été évoqué dans les paroles d'une chansonnette du temps de guerre qui emprunte la mélodie d'une rengaine de l'époque: Lily Marleen.

Onder de lanteire
Leit er iene duud
't Es van de miseire
En van da smeirich bruud
En al de manne van de VNV
De zwette kompanee
De mannekes van papee
En van Lily Marleen
Bye Bye Lily Marleen

Sous la lanterne
Il y a un mort
De misère
Du pain infect
Des hommes de la VNV
Des «chemises noires»
Des hommes de papier
Et de Lily Marleen
Bye Bye Lily Marleen

2 Maria Vandeweerd *Grammens in de kommissie voor taaltoezicht 1940–1944*, Université de Gand.

Graphitis anti-nazis

«16 000 élèves devaient être transférés de leurs classes en français vers des classes flamandes dans l'agglomération bruxelloise et 4000 dans les communes de la frontière linguistique.»[2]

Des emplois pour enseignants néerlandophones et collaborateurs furent ainsi créés dans l'agglomération\ bruxelloise.

Un jour de juillet 1942, Florimond Grammens se présente à l'Administration communale d'Uccle. Paul Herinckx raconte que son père, le Bourgmestre Jean Herinckx[3] «s'opposa formellement aux demandes formulées par l'envoyé spécial des Allemands.» «Quelques jours plus tard, une deuxième délégation plus importante encore et menée par des têtes collaboratrices encore plus élevées (Borms, Borginon, etc.) se représente à la Maison Communale de la Place Jean Vanderelst où l'attendent, sur le perron, mon père et tous ses fonctionnaires communaux formant une barrière humaine à l'agresseur venu du nord.»

Il fallait s'y attendre, le Bourgmestre sera révoqué de ses fonctions le 30 juillet 1942.[3 et 4] Les populations, à Bruxelles, sont attachées au pouvoir communal historiquement associé aux libertés démocratiques et à l'indépendance nationale. Pour mieux assujettir ces populations et leurs représentants communaux, les nazis procédèrent donc à la création d'une structure de tutelle, le «Grand Bruxelles» où ils installèrent leurs créatures. Paul Herinckx évoque «un régionalisme sournois sous l'autorité d'une Flandre ...»

Notre courageux Bourgmestre sera arrêté le 1er septembre 1942 à 3 heures du matin après quelques tirs d'armes à feu en présence de ses enfants. Relâché, il sera à nouveau emprisonné puis libéré une seconde fois. Appelé aux organes de direction du *Front de l'Indépendance* mouvement de libération nationale, il se cachera jusqu'à la fin de la guerre.

Rendons hommage à la fermeté politique et linguistique du Bourgmestre Jean Herinckx qui a tenu tête à l'occupant et a manifesté un courage dont il nous faut bien

Le bourgmestre Jean Herinckx

3 Paul Herinckx *Jean Herinckx, mon père 1888–1961,* éd. Racine 2002, p. 84 à 93.

4 Jean Francis *Uccle et ses bourgmestres,* préface de Jacques Van Offelen, Louis Musin, éditeur. Bruxelles.

Graphitis anti-nazis

constater qu'il n'apparaît pas précisément omniprésent dans les milieux catholiques sensibles à l'évocation «Degrelle, le catholique».[3]

Une journée de septembre 1942

Nous étions sagement assis en classe de 2e année, à écrire, quand ils sont entrés. Deux hommes à chapeau mou, à ample imperméable, à haut col, à large ceinture et à grosses bottines: l'uniforme civil des nazis et de leurs collaborateurs. Le premier d'entre eux dépose son chapeau sur le bureau. Le directeur qui les guidait explique rapidement en aparté à notre instituteur ce dont il s'agit. L'homme nous exhibe sa face souriante pleine de dents et nous montre successivement trois objets qu'il extrait de son cartable: une tasse, un couteau, une clé et à chaque fois il nous demande: «Wat is dat?»[5]

Les enfants, pris au jeu, lèvent le doigt «M'sieu, m'sieu». Et les réponses de fuser parmi les cinq ou six élèves les plus rapides: «en jat, e mes, ne sleuter». Des mots bruxellois qui disent ce dont il s'agit à ce monsieur qui ne parle pas français.

Après concertation, ils désignent trois élèves. Je suis du nombre. Nous sommes invités à rassembler nos quelques objets et à suivre ces messieurs. Les visages du directeur et de l'instituteur restent figés, je jette un coup d'œil sur mes camarades mais leurs regards restent sans réponse. Les représentants de la «race supérieure» nous conduisirent en classe flamande, sans commentaires. Mes parents ne reçurent aucun avis. Dès la libération mon père exigea que je rejoigne la classe française.

Ma mémoire est encore nette pour ce qui concerne les détails de l'enlèvement et du transfert de classe ainsi que du retour dans la joie dans ma classe d'origine, deux ans plus tard.

Par contre, ma mémoire me fait défaut et ne restitue rien de ces deux années d'immersion linguistique tant prisée aujourd'hui.

S'opposer

En cette année 1944, le printemps nous avait octroyé quelques belles journées ensoleillées. Les enfants de mon âge se retrouvaient alors dans la rue. Le trafic quotidien habituel était

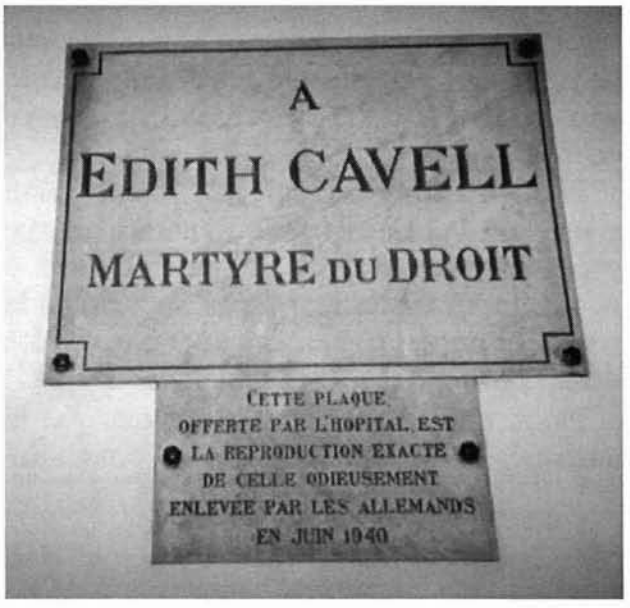

En souvenir d'Edith Cavell
Monsieur Jean-Louis Musch a photographié la plaque en hommage à Edith Cavell et situées dans une salle d'attente de l'hôpital Molière. Nous l'en remercions.
Comme l'indique le texte, les Allemands avaient enlevé celle qui rappelait l'assassinat commis sur Edith Cavell lors de leur précédente agression.

5 À l'école de Calevoet, le collaborateur néerlandophone des nazis exhiba une pomme aux enfants.

La police bruxelloise en 1943
(photo CGES)

constitué de la charrette du boulanger et de celle du laitier. Mais ce jeudi-là, plusieurs camions militaires allemands étaient à l'arrêt le long du trottoir, celui précisément où nous jouions aux billes. Le revêtement du trottoir était fait de terre battue. Par temps chaud, sa couche superficielle se réduisait en poussière grisâtre. Se saisir d'un petite poignée de ce sable, le laisser couler de nos menottes dans les réservoirs à essence de deux camions a été vite fait à l'abri des regards. Et de nous éclipser ...

N'était-ce pas là, loin de la belle insouciance de l'enfance, assumer notre entrée précoce dans l'âge adulte, manifestant à notre modeste niveau, notre disposition à la révolte et notre prédilection pour une société démocratique face à ses ennemis d'alors?

Nous ne soupçonnions pas alors que le nazisme était «la possibilité d'anéantissement de sociétés entières, comme par un cataclysme banal qui rendait superflu le développement de la pensée et de la morale depuis des millénaires.»[6]

Rétroactes en 1914-1918

Notre pays de tradition démocratique, libre et libéral, a été victime, en 1914 aussi, d'une agression militaire allemande. L'occupation du pays favorisa l'émergence d'un «Conseil des Flandres» composé de 200 personnes. Le 4 février 1917 cette assemblée au nationalisme agressif décida la séparation administrative de la Flandre et de la Wallonie. Le gouverneur allemand de la Belgique occupée, le général von Bissing, proposa la scission aussitôt. Il promulgua que «l'administration de la première de ces deux régions serait dirigée depuis Bruxelles; celle de la deuxième région, de Namur.»[7] Bruxelles devint donc «capitale de la Flandre».

Jacques Willequet rappelle que «cette décision allait entraîner des cascades de démissions» dans l'administration.[7] Les fonctions de ces courageux compatriotes seront occupées par des Flandriens qui «entreprirent de flamandiser de force les écoles de Bruxelles.»[8] Comme si le totalitarisme n'était qu'un éternel recommencement on ne peut que constater une surprenante continuité dans l'esprit des deux périodes d'occupation germanique se prolongeant étrangement jusqu'à aujourd'hui.

6 André de Starcke *Mémoires sous la Régence et la Question royale,* textes et documents édités par Jean Stengers et Ginette Kurgan-van Hentenryck, éd. Racine 2003, p. 213.

7 Mina Martens et coll. *Histoire de Bruxelles,* Privat éd. 1979, chapitre 13.

8 Fernand Passelecq *La question flamande et l'Allemagne 1917,* éd. Berger-Levranet, Paris Nancy.